

Le Directeur de l'INSA Hauts-de-France

- Vu le Code de l'Éducation ;*
Vu le décret n°2019-942 du 9 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts de France et de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France ;
Vu les statuts de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France –INSA Hauts-de-France;

Arrête

Article 1 Madame Anne-Pascale MAQUINGHEN est nommée responsable de l'ouverture sociale et de la diversité de l'INSA Hauts-de-France.

Elle exerce sa mission sous l'autorité du Directeur de l'INSA Hauts-de-France.

Article 2 Le présent arrêté est soumis à publicité : il est affiché de façon permanente dans un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers dans les locaux de l'INSA Hauts-de-France et publié au recueil des actes réglementaires tenu par la Direction Générale.

Article 3 Les dispositions du présent arrêté prennent effet immédiatement. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que la fin de fonctions du Directeur de l'INSA Hauts-de-France, autorité délégante, ou du responsable, autorité délégataire.

Fait à Valenciennes, le 1^{er} septembre
2020

Le Directeur de l'INSA Hauts-de-France,

Armel de la BOURDONNAYE

